

Le REEE de plus en plus choisi par les Québécois

La moitié des familles y ont cotisé en 2019

Québec (Québec), le 21 janvier 2020 – En cette période de l'année où les Québécois cherchent à profiter au maximum des avantages fiscaux à leur portée, une étude CROP révèle que le régime enregistré d'épargne-études (REEE) connaît une nette progression parmi les types de placements privilégiés par les Québécois. Pour les jeunes familles, il surpasse même le CELI et le REER dans la liste des produits financiers à prioriser, selon les répondants.

En se penchant sur les véhicules de placement détenus par les familles avec de jeunes enfants, on observe que 51 % d'entre elles ont cotisé à un REEE dans la dernière année. Pour l'ensemble des répondants, cette préférence pour le REEE se traduit par une progression de 5 points de pourcentage par rapport à l'an dernier, selon l'étude commandée par Kaleido, une organisation qui se consacre à offrir des solutions d'épargne-études.

Interrogé sur le type de placement que devraient privilégier les familles avec de jeunes enfants, l'expert en planification financière Stéphane Chrétien soutient que le REEE s'avère particulièrement avantageux pour celles-ci. « *Pour les jeunes familles, le REEE est un véhicule de placement des plus avantageux. En plus de permettre aux montants investis de croître à l'abri de l'impôt, il vient avec des incitatifs gouvernementaux sous forme de subventions qui bonifient grandement les rendements. Au moment des études postsecondaires, il offre une grande flexibilité d'utilisation des montants accumulés en termes de paiement des dépenses des étudiants et de retour des cotisations aux épargnants* », affirme le professeur de finance et titulaire de la Chaire IG Gestion de patrimoine en planification financière de l'Université Laval.

Les priorités financières des familles : le remboursement des dettes et l'éducation

Il y a lieu de se réjouir du fait que, dans les dernières années, la proportion de la population qui épargne, tout véhicule de placement confondu, a bondi de 75 % (en 2016) à 83 %. C'est sans surprise que l'on constate que les priorités financières des épargnants varient en fonction de leur âge. Selon les répondants de toutes les tranches d'âge, pour les jeunes familles, ce sont le remboursement des dettes (23 %) et le REEE (22 %) qui devraient venir en tête de liste, avant l'épargne-retraite (18 %).

« *Avoir de bonnes habitudes d'épargne est essentiel pour atteindre ses objectifs financiers. Alors que l'épargne en vue de la retraite reçoit une visibilité importante dans le conseil financier et dans les débats publics, l'épargne en vue de l'éducation des enfants est à ne pas négliger considérant que les études postsecondaires représentent souvent l'investissement ayant le plus d'impact durable sur les possibilités de carrière et la qualité de vie* », ajoute Stéphane Chrétien.



Si tous les véhicules de placement gagnent du terrain, les CELI et les REEE ont particulièrement progressé parmi les types d'investissement favorisés par les Québécois. Pour chacun de ces produits financiers, c'est une hausse de 17 points que l'on observe depuis 2013 :

Type de placement	2019	2018	2016	2015	2014	2013
REER	47 %	43 %	43 %	43 %	36 %	38 %
CELI	53 %	49 %	46 %	37 %	32 %	36 %
REEE	25 %	20 %	17 %	11 %	8 %	8 %

Les placements sécuritaires privilégiés

L'étude révèle par ailleurs que la moitié des Québécois n'aime pas prendre de risque en termes d'investissement. En effet, 49 % des personnes interrogées déclarent ne pas vouloir perdre d'argent du tout dans le cadre de leurs investissements. En contrepartie, seuls 13 % d'entre eux sont prêts à subir des pertes importantes en échange de la probabilité de générer des rendements élevés.

« Pour les parents qui épargnent en vue des études postsecondaires, le fait de placer leur argent dans un produit financier dont le remboursement du capital est garanti est vraiment rassurant, explique Jean-Pierre Lapointe, porte-parole de Kaleido. Concrètement, ça signifie que les familles qui cotisent dans un REEE de Kaleido ont l'assurance de récupérer au moment des études de leur jeune toutes les sommes qu'elles ont investies, quoi qu'il arrive sur les marchés financiers. »

Trop de subventions gouvernementales laissées sur la table

Parmi les parents qui épargnent au moyen du REEE, près de la moitié d'entre eux n'a pas cotisé le montant maximal afin de récupérer toutes les subventions gouvernementales à leur portée. Rappelons que, au Québec, les deux paliers gouvernementaux viennent appuyer les efforts que font les parents en matière d'épargne-études en bonifiant de 30 % à 60 % les sommes déposées au REEE en fonction du revenu familial.

« En n'épargnant pas le montant maximal permis, près de la moitié des parents qui cotisent au REEE se prive de sommes importantes des gouvernements qui pourraient servir à payer les études de leur enfant, précise Jean-Pierre Lapointe. Et malgré que le REEE connaisse une belle progression, il ne faut pas oublier que malheureusement une famille sur deux au Québec ne détient aucun REEE et laisse plusieurs milliers de dollars en subventions sur la table. »

Méthodologie du sondage : Le sondage CROP a été réalisé en ligne du 4 au 9 décembre 2019, auprès de 1 003 Québécois. Les données de 2013, de 2014, de 2015 et de 2016 proviennent également de sondage CROP utilisant la même méthodologie à la même période, seules les dates varient légèrement d'année en année.



À propos de Kaleido

Kaleido est une pionnière de l'épargne-études qui accompagne les familles du Québec et du Nouveau-Brunswick dans l'atteinte du plein potentiel de leurs enfants. Kaleido, constituée d'une fondation, d'une société de gestion et d'un cabinet de services financiers, regroupe plus de 100 employés et 150 représentants qui se consacrent chaque jour à offrir des solutions d'épargne-études et d'accompagnement parental qui serviront de tremplin à nos jeunes pour inventer notre société de demain. Kaleido a versé 885 M\$ en paiements d'aide aux études et en remboursement d'épargne au bénéfice de plus de 227 000 jeunes et compte plus de 1,5 milliard \$ en actifs sous gestion. Pour en savoir davantage, visitez le kaleido.ca et suivez-nous sur les médias sociaux.

– 30 –

Pour les médias :

Kaleido

Jean-Pierre Lapointe, porte-parole

jean-pierre.lapointe@kaleido.ca

418 651-8977, poste 2290

Massy Forget Langlois relations publiques

Valérie Lavoie, conseillère

vlavoie@mflrp.ca

514 842 2455, poste 21

